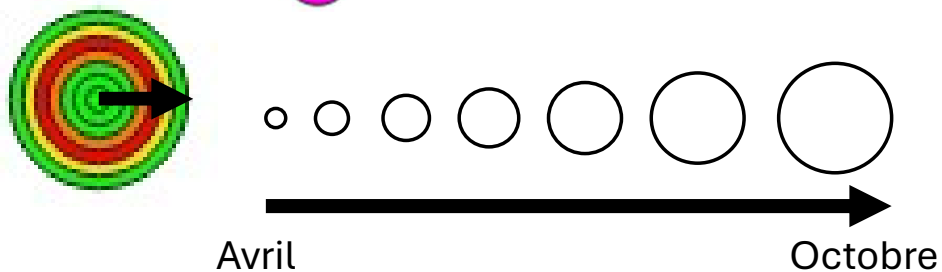


Bilan suivi étiage 2024

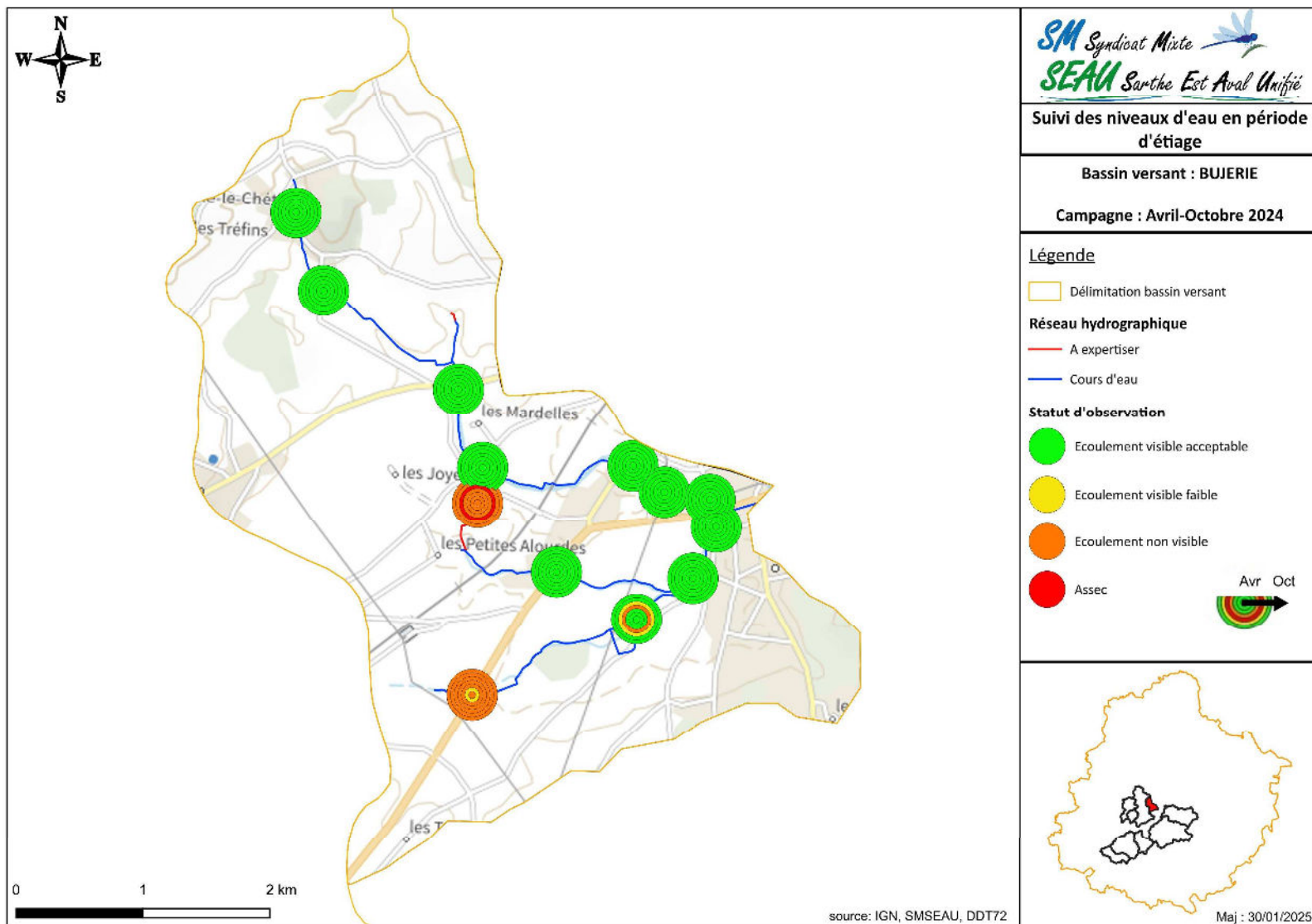
- 332 points de suivi répartis sur les 8 bassins versants
- Campagne de suivi 2024 : avril à octobre
- Relevés terrain + intégration des données dans le SIG : 2 jours / mois / technicien
- Rapport de fin de campagne (rédaction en cours)
- 5 statuts d'observation :



- Limites de l'exercice :

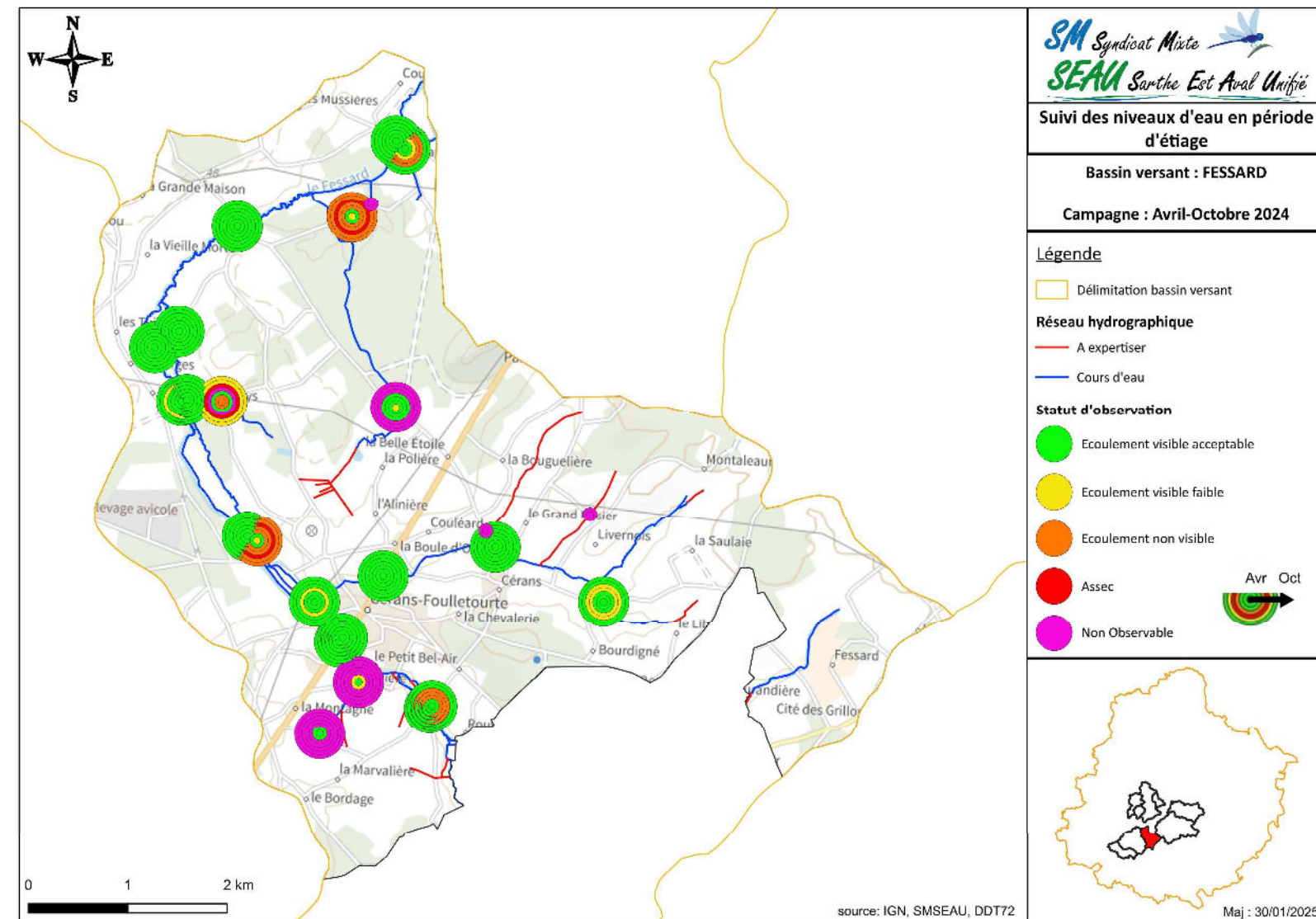
- Observation par temps pluvieux : normalement 8j sans pluie
- Biais lié à l'observateur : nuances entre « acceptable » et « faible »
- Visibilité du cours d'eau : densité de végétation
- Dangereux de certains points : circulation
- Nécessité de réaliser plusieurs campagnes pour une analyse plus fine des résultats

Bilan suivi étiage 2024 : BUJERIE



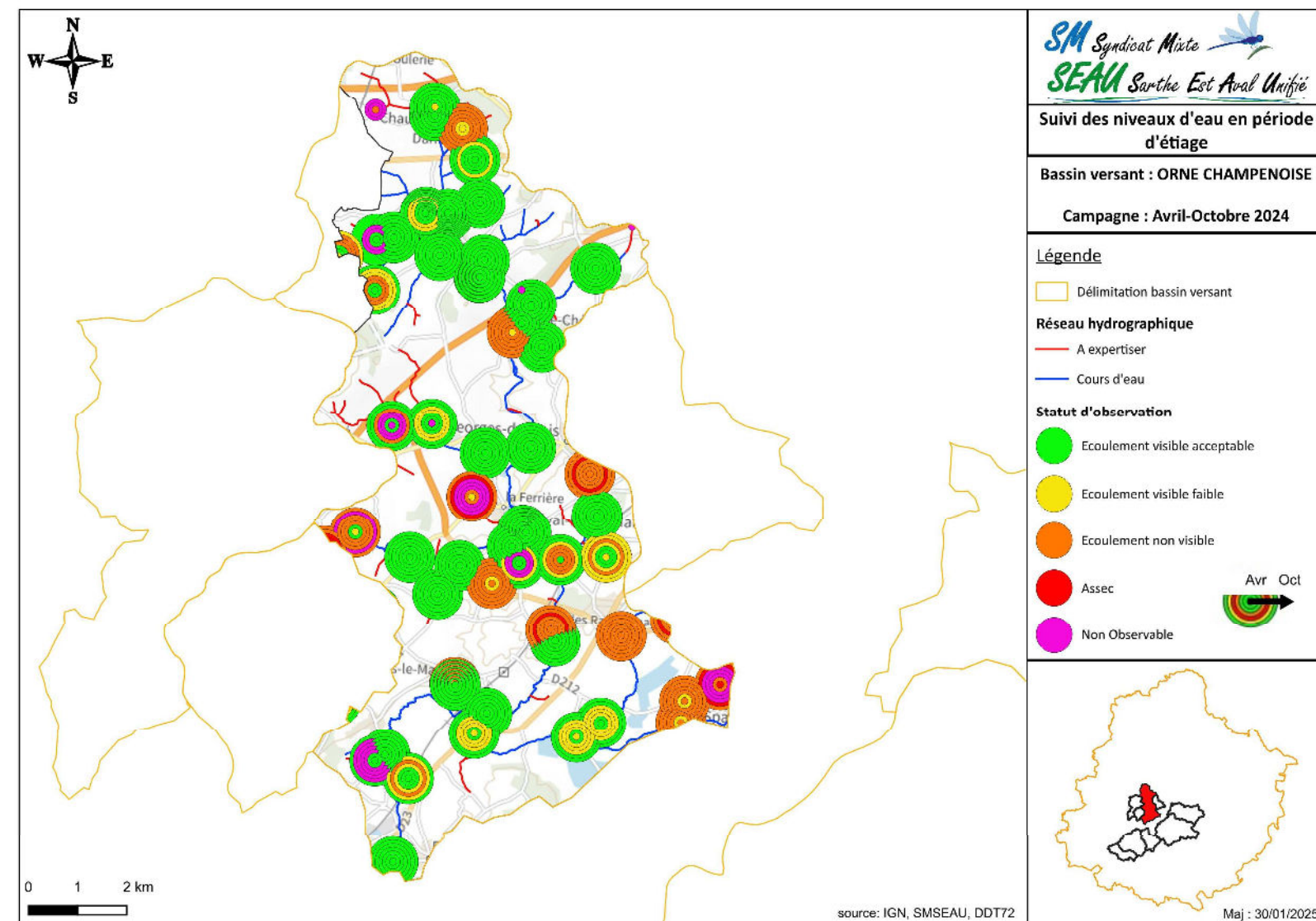
- « écoulement visible acceptable » sur toute la période d'observation pour 10 points sur 13;
- 2 points de suivi en « écoulement non visible » ou en « assec » sur toutes les observations;
- Diminution des écoulements (« écoulement non visible ») sur un point de suivi, en juillet et en août

Bilan suivi étiage 2024 : FESSARD



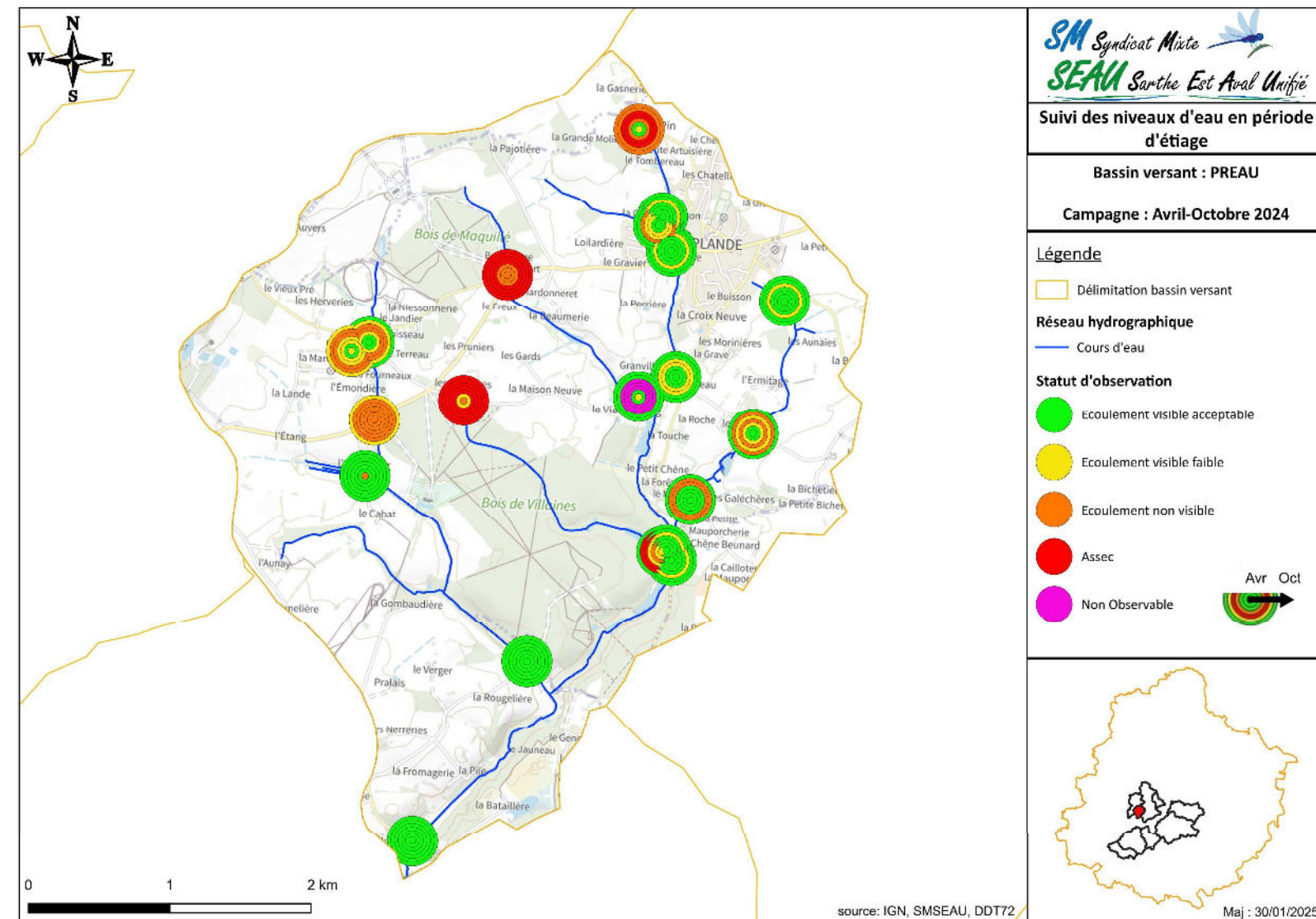
- Les têtes de cours d'eau ne sont pas sur le territoire de compétence du SMSEAU
- « écoulement visible acceptable » sur quasiment tous les points du linéaire de l'axe principal ;
- Sur 2 secteurs, le bief reste alimenté au détriment du cours d'eau ;
- Diminution des écoulements observée sur certains affluents entre juin et août essentiellement.

Bilan suivi étiage 2024 : ORNE CHAMPENOISE



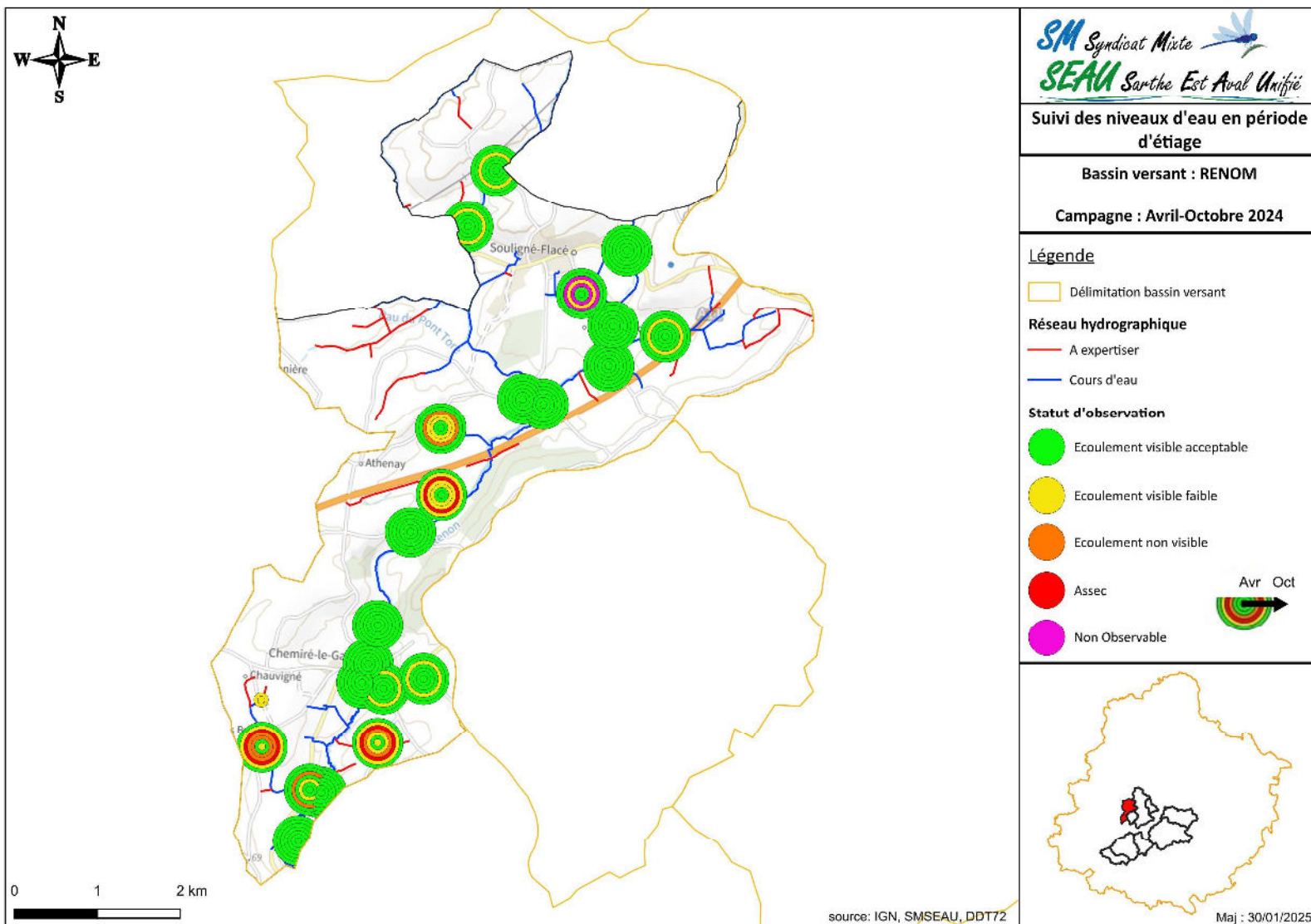
- « écoulement visible acceptable » sur l'axe principal ;
- Sur les affluents, diminution des écoulements de juin à août, voir jusqu'à octobre sur certains tronçons ;
- « écoulement non visible » ou « assec » dans le secteur de Spay, topographie plane ;
- Amélioration des écoulements sur certains affluents entre avril et mai => pluviométrie ;

Bilan suivi étiage 2024 : PREAU



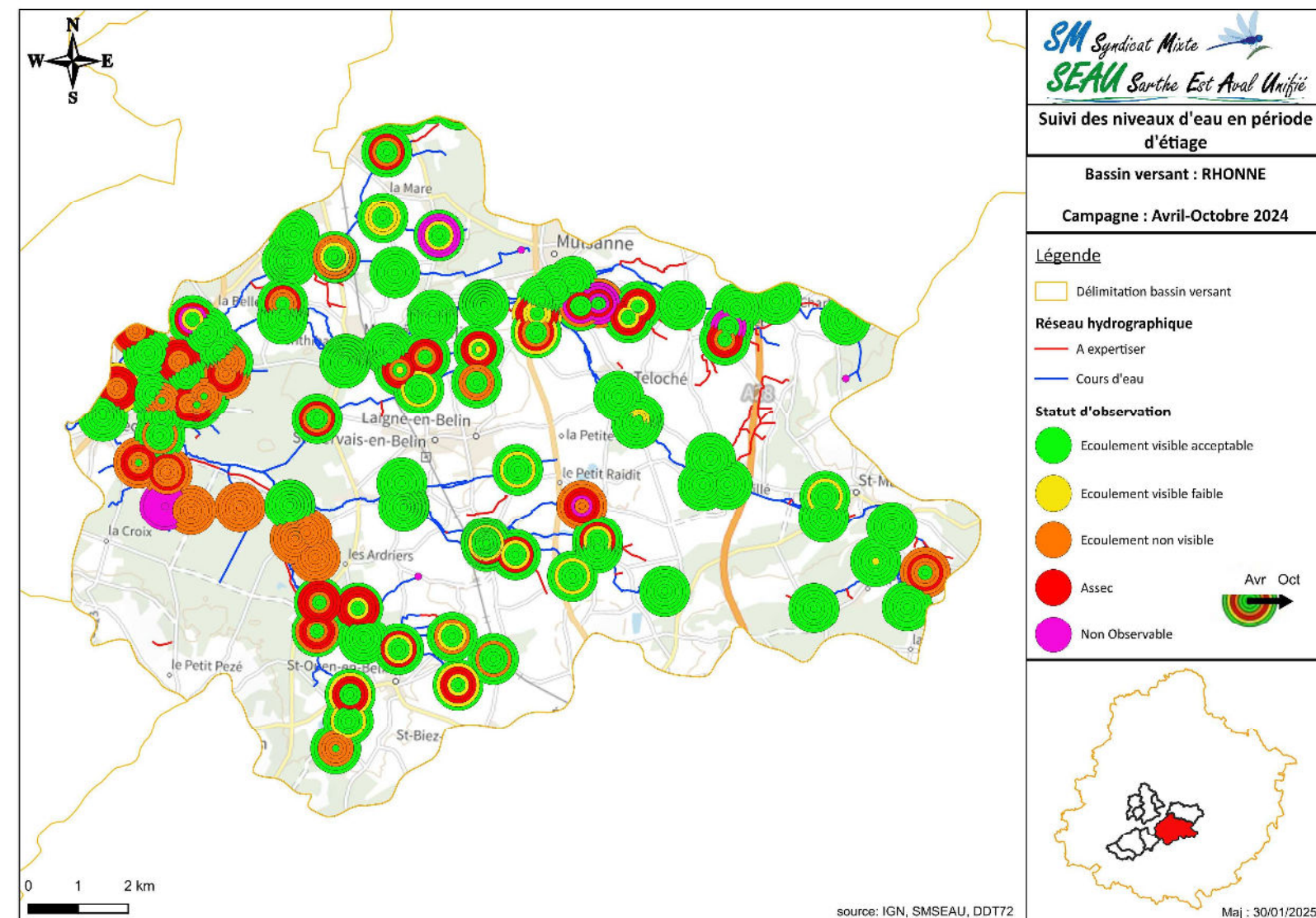
- Globalement, baisse des écoulements au mois d'août, retour à un « écoulement visible acceptable » en septembre ;
- Globalement, têtes de ruisseaux plus impactées par la baisse des écoulements que les tronçons intermédiaires et aval ;
- Amélioration des écoulements sur certains affluents entre avril et mai => pluviométrie ;
- Diminution de l'écoulement entre l'amont et l'aval sur les ruisseaux des Haies et de Villaines

Bilan suivi étiage 2024 : RENOM



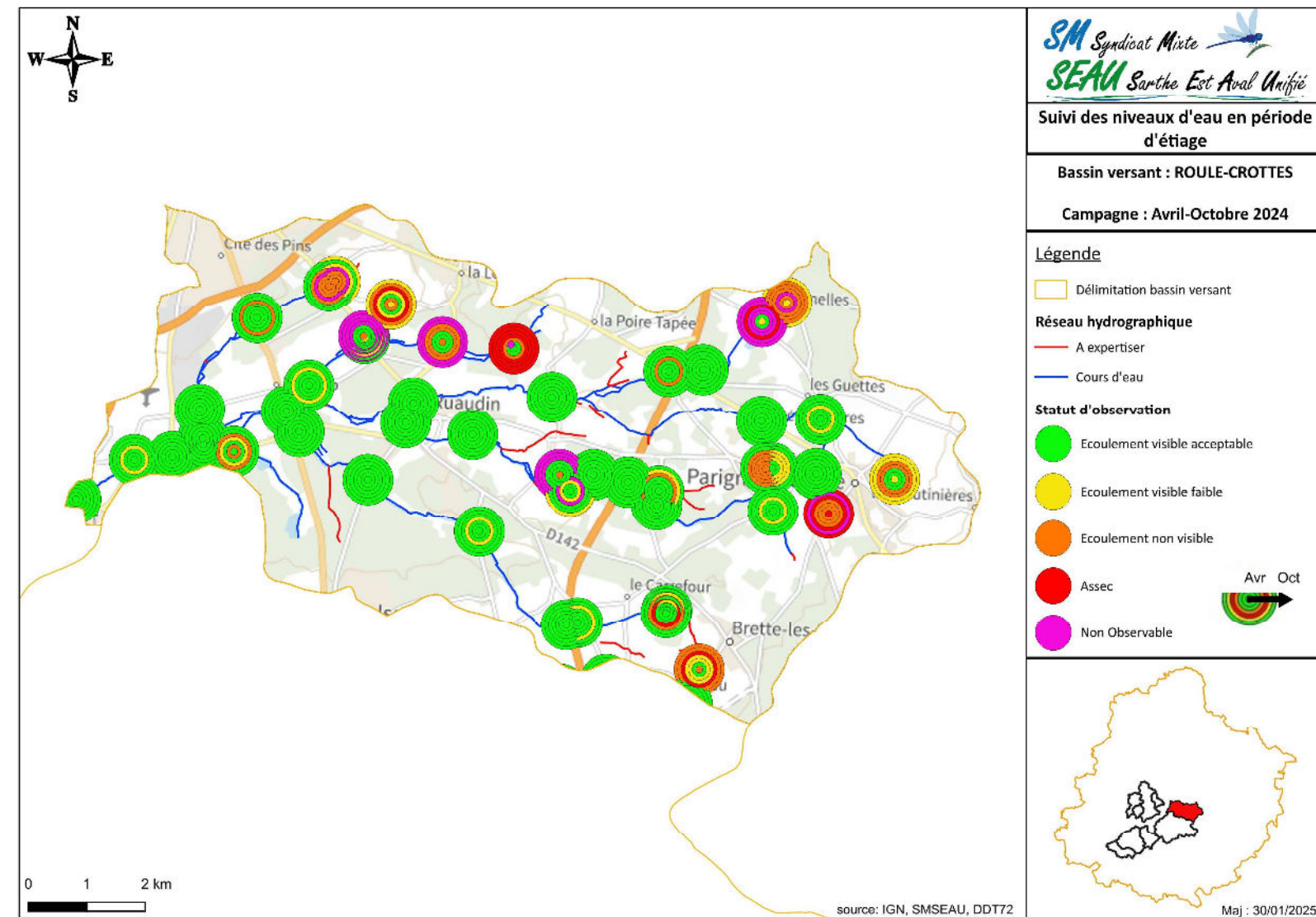
- Les têtes de cours d'eau ne sont pas sur le territoire de compétence du SMSEAU
- « écoulement visible acceptable » sur l'axe principal ;
- Diminution des écoulements sur certains tronçons entre juin et août ;
- Diminution progressive des écoulements jusqu'à l'« assec » sur les 2 tronçons à expertiser et suivi, retour à un « écoulement visible acceptable » en octobre ;

Bilan suivi étiage 2024 : RHONNE



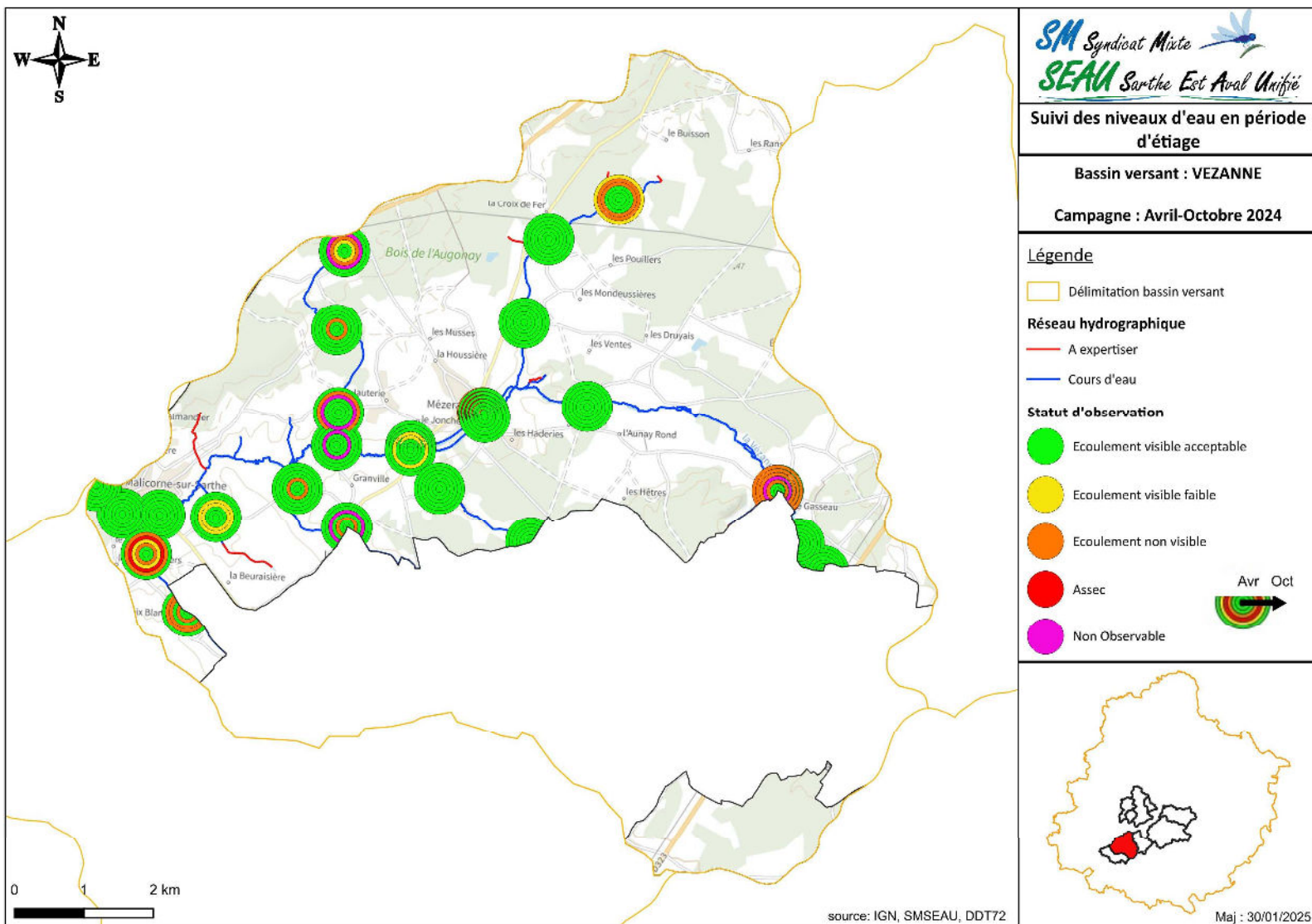
- « écoulement visible acceptable » sur l'axe principal et sur le Pontvillain ;
- Diminution des écoulements sur tous les tronçons à expertiser et suivis, pouvant aller jusqu'à l'assec ;
- Aneraie, Erips et leurs affluents : globalement « écoulement visible acceptable », diminution de l'écoulement sur des affluents, retour à un « écoulement visible acceptable » en sept / oct ;
- Secteur amont des Filières et affluents, diminution des écoulements jusqu'au mois d'août, retour à un « écoulement visible acceptable » en sept / oct ;
- « écoulement non visible » dans les Bois de St Hubert ;

Bilan suivi étiage 2024 : ROULE-CROTTE



- Pas de diminution notable des écoulements sur les axes principaux du Roule-Crottes (Runerottes, Arche aux Moines, Roule-Crottes) ;
- Têtes de ruisseaux plus impactées par les absences d'écoulement => à approfondir ;
- Amélioration des écoulements sur certains points entre avril et mai => pluviométrie ;

Bilan suivi étiage 2024 : VEZANNE



- Les têtes de cours d'eau ne sont pas sur le territoire de compétence du SMSEAU
- « écoulement visible acceptable » sur l'axe principal ;
- Diminution des écoulements entre juin et sept sur quelques points ;
- Sur le bief du Moulin aux Sèves, « assec » de juillet à sept sur la partie amont, « écoulement visible acceptable » ou « faible » en aval sur la RD 12 => à confirmer et approfondir
- Diminution des écoulements visibles jusqu'à l'assec sur le ruisseau des Forteries. Retour à un « écoulement visible acceptable » au mois d'octobre ;
- « écoulement non visible » sur le ruisseau du Pressoir sauf en avril/mai => ajouter un point en amont ;